

C.D.E.E  
9 ans

Jean-Pierre ARTRU  
Édith GABET

## N°d'HOMOLOGATION :

Filles : 10 LO 0260 016

Garçons : 10 LO 0260 017

Ce championnat est réservé aux enfants nés en 1999.

Quelques joueurs(ses) né(e)s en 2000 sont admis(e)s dans cette épreuve après l'accord des Cadres Techniques Départementaux.

Dans ce cas, le joueur ou la joueuse né(e) en 1999 joue obligatoirement en n°1

## DÉROULEMENT DES RENCONTRES

1 DOUBLE et 2 SIMPLES.

Les parties sont disputées sur toute surface homologuée, couverte exclusivement en cas de pluie.

### Ordre des parties

- DOUBLE
- SIMPLE n°2
- SIMPLE n°1 (ou simultanément les 2 SIMPLES si courts disponibles)



### Format de jeu

Toutes les parties sont disputées dans la même journée,

2 manches gagnantes de 5 jeux avec jeu décisif à 4/4. (Format I)

La règle du NO AD avec point décisif à 40A s'applique dans tous les jeux.

### Règles particulières pour le DOUBLE :

- suppression des couloirs de DOUBLE
- 3<sup>ème</sup> set remplacé par un SUPER TIE BREAK (le 1er à 10 points avec 2 points d'écart)
- Période de repos entre DOUBLE et SIMPLE : 30 minutes si les joueurs de SIMPLE sont les mêmes que ceux du DOUBLE

**SERVICE OBLIGATOIRE** au-dessus de l'épaule (décision CDEE et Cadres Techniques)